ÉLÉGANT'S EVENT

RÈGLEMENT INTÉRIEUR – TEEN PARTY

Organisateur : ÉLÉGANT'S EVENT

Public concerné : Adolescents de 12 à 17 ans

ARTICLE 1 – CONDITIONS D'ACCÈS

- La soirée Teen Party est exclusivement réservée aux jeunes âgés de 12 à 17 ans.
- Une pièce d'identité ou un justificatif d'âge pourra être demandé à l'entrée.
- La réservation et la billetterie sont nommatives.
- Une autorisation parentale signée et obligatoire pour chaque entrée sera exigée.
- L'accès pourra être refusé à toute personne ne respectant pas ces conditions.

ARTICLE 2 – TENUE VESTIMENTAIRE

- Une tenue correcte et adaptée à un lieu de soirée est exigée.
- Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter toutes tension ou rivalité, le port de maillot de sport et de tenue de supporter est strictement interdit.
- Les chaussures doivent être propres et adaptées (pas de chaussures sales ou dangereuses).

ARTICLE 3 – COMPORTEMENT

- Chaque participant s'engage à respecter les autres participants, les organisateurs et les membres de l'équipe, le matériel et les lieux mis à disposition.
- Tout comportement violent, insultant, menaçant ou dégradant (physique ou verbal) est interdit.
- Les incivilités, les comportements discriminatoires, le harcèlement et tout geste inapproprié sont interdits.
- En cas de non-respect de ces régles, une exclusion immédiate et définitive de la soirée pourra être prononcée, sans remboursement.

ARTICLE 4 – OBJETS ET PRODUITS INTERDITS

- Il est interdit d'apporter des objets dangereux (couteau, aérosol, objet contondant, etc.).
- L'introduction et la consommation d'alcool, de stupéfiants ou de cigarettes (y compris cigarettes électroniques) sont strictement interdites et entraînent une exclusion immédiate.
- Des contrôles d'entrée et/ou pendant la soirée peuvent être réalisés par l'équipe organisatrice.

ARTICLE 5 – SORTIES ET ABSENCE DE RÉENTRÉE

- Toute sortie de la soirée est considérée comme définitive.
- Aucun participant ne sera autorisé à quitter l'établissement puis à revenir dans la soirée.
- Les sorties sont autorisées uniquement pour des raisons exceptionnelles et validées par l'organisation (urgence médicale, incident, etc.).
- En cas de départ anticipé, le billet reste non remboursable.

ARTICLE 6 – SÉCURITÉ ET ENCADREMENT

- La soirée est encadrée par l'équipe organisatrice et les personnes membres du staff.
- Les consignes de sécurité et d'évacuation des locaux doivent être connues et respectées.
- Il est interdit de franchir les barrières ou les espaces réservés au staff (régie, technique, zones privées, etc.).
- L'organisateur se réserve le droit de faire intervenir les services de secours (samus, pompiers, forces de l'ordre si la situation l'exige.
- Toute situation anormale ou dangereuse doit être signalée immédiatement à un membre du staff.

ARTICLE 7 – PHOTOGRAPHIES ET VIDÉOS

- Des photographies et vidéos seront réalisées pendant la soirée à des fins de souvenirs et de communication.
- Aucune image ne sera publiée sans accord du participant en cas de demande spécifique.
- Les images de groupe et d'ambiance peuvent être diffusées sur nos supports (réseaux sociaux, site, etc.).

ARTICLE 8 – SANCTIONS

- Tout manquement au présent réglement pourra entraîner un rappel à l'ordre, une exclusion temporaire ou une exclusion définitive de la soirée, et cela sans remboursement.
- En cas de dégradation du matériel ou des locaux, le ou les responsables pourront être tenus d'en assumer les frais de réparation.
- L'organisation se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne ayant déjà été exclue lors d'une précédente soirée.

ARTICLE 9 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

- L'achat du billet et la participation à la soirée Teen Party impliquent l'acceptation du présent règlement intérieur.
- Les parents ou responsables légaux reconnaissent en avoir pris connaissance et l'acceptent pour leur enfant de 12 à 17 ans.

ÉLÉGANT'S EVENT

Vous remercie de votre compréhension et vous souhaite une excellente soirée.

Date d'application : 1er janvier 2027

AUTORISATION PARENTALE

TEEN'S PARTY by Élégent'évents • Allonnes (49650)

1. INFORMATIONS SUR LA SOIRÉE

Date : _____ **Horaires :** _____

Lieu / salle : _____ **Organisateur :** Élégent'évents

2. IDENTITÉ DU MINEUR

Nom et prénom : _____

Date de naissance : _____ **Âge :** _____

3. RESPONSABLE LÉGAL

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone principal : _____ **Autre téléphone :** _____

Lien avec le mineur : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur / tutrice ☐ Autre : _____

4. AUTORISATION DE PARTICIPATION

Je soussigné(e), responsable légal indiqué ci-dessus, autorise le/la mineur(e) désigné(e) dans ce document à participer à la **Teen's Party** mentionnée ci-dessus, organisée par **Élégent'évents.**

Je certifie que les informations communiquées sont exactes et m'engage à rester joignable pendant toute la durée de l'événement. Je confirme avoir pris connaissance des horaires, du lieu et des règles communiquées aux participants.

5. INFORMATION – PHOTOGRAPHE



Un photographe va circuler toute la soirée pour réaliser des photos souvenir de l'événement (ambiance, animations, participants).

6. DÉPART DU MINEUR À LA FIN DE LA SOIRÉE

☐ Je viendrai récupérer mon enfant.

☐ J'autorise mon enfant à repartir seul(e), si cette option est autorisée par l'organisateur et adaptée à son âge.

☐ La personne ci-dessous est autorisée à récupérer mon enfant :

Nom et prénom : _____ **Téléphone :** _____

7. CONTACT D'URGENCE ET INFORMATIONS UTILES

Autre contact en cas d'urgence (nom et téléphone) : _____

Information utile à signaler à l'équipe (facultatif) : _____

_____

8. SIGNATURE

Fait à : _____ **Le :** ____ / ____ / _____

Signature du responsable légal précédée de la mention « Lu et approuvé » :